

INDEMNISATIONS ARBITRES 2023

	CALENDRIER UCI	CALENDRIER FFC	CALENDRIER REGIONAL <small>Elites et Championnats Régionaux</small>	CALENDRIER REGIONAL <small>Autres épreuves</small>	EPREUVES DEPARTEMENTALES
	PAR JOUR DE COURSE				
Président de jury désigné par l'UCI	UCI				
Titulaire, Juge, Chronométrateur (Désignations FFC)	105 € ⁽¹⁾⁽²⁾				
Arbitre Moto (Désignation FFC)	80 € ⁽¹⁾⁽²⁾				
Président de jury désigné par la FFC		80 € ⁽¹⁾⁽²⁾			
Membres (Désignations CRCA) Selon Tarif Régional		60 € ⁽¹⁾⁽²⁾			
Président de jury désigné par la CRCA Selon Tarif Régional			60 € ⁽³⁾⁽⁴⁾	50 € ⁽³⁾⁽⁴⁾	
Membres (Désignations CRCA) Selon Tarif Régional			60 € ⁽³⁾⁽⁴⁾	50 € ⁽³⁾⁽⁴⁾	
Président de jury désigné par la CDCA Selon Tarif Régional					35 € ⁽³⁾

(1) : Attestations de rémunération à compléter, versement directement par l'organisateur

(2) : Frais de déplacement, versement directement par l'organisateur : 0,33 € / Km

(3) : Vacations, versement par le comité régional

(4) : Frais de déplacement, versement par le comité régional : 0,15€/km (à tous les arbitres) pour déplacement supérieur à 100km A/R, Plafonné à 50 € (sur présentation d'une note de frais)

Merci de favoriser au maximum le co-voiturage